



N° 1622M/MA/DNA/PRMP/CSF /2025

Conakry, le 09 SEPT 2025,

La Ministre

A

Monsieur le Directeur Général de
L'Entreprise Tidlane Agriculture (ETA)
-Conakry-

Objet: Fourniture et livraison sur sites des semences maraichères au compte de la Direction Nationale de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture.

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Faisant suite à l'évaluation des critères d'évaluation des qualifications et des spécifications techniques des fournitures susvisées, j'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise est déclarée adjudicataire provisoire du marché cité ci-dessous :

Lot Unique: Fourniture et livraison sur sites des semences maraichères au compte de la Direction Nationale de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture, pour un montant hors taxes hors douanes de deux milliards quatre cent quatre-vingt-huit millions sept cent vingt mille de francs guinéens (2 488 720 000 GNF/HT/HD) et pour un délai de livraison de trente (30) jours.

En attendant la signature des contrats par toutes les parties, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour lancer les travaux et les livraisons, conformément aux offres évaluées.

En vous souhaitant bonne réception, ve
Général, mes cordiales salutations.

Ministère de l'Agriculture
N°002253
Le Ministre
le Directeur
RG Guinée



Marloma Clé SYLLA



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
L'Union est la force

